



A P P E N D I C E

L'APPLICATION DE L'IDENTITE FONDAMENTALE : LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS

A.1 Les conventions de base du système comptable

A.2 Les journaux et les grands livres

- A.2.1 Le journal général, le grand livre général et la balance de vérification
- A.2.2 Les journaux spécialisés
- A.2.3 Les grands livres auxiliaires

Lorsque les états financiers sont établis, ceux-ci sont élaborés à partir des renseignements consignés dans les registres comptables de l'entreprise. Toutes les opérations qui y apparaissent doivent être enregistrées en respectant certaines règles de comptabilisation. Elles doivent également, compte tenu du nombre très important d'opérations que doivent traiter les entreprises, être organisées de manière systématique. Dans cet appendice, nous présentons les règles générales de comptabilisation, ainsi que les éléments essentiels du système comptable.

A.1 LES CONVENTIONS DE BASE DU SYSTEME COMPTABLE

Les exemples du chapitre 2 montraient que la préparation d'un état de la situation financière après chaque opération permettait d'avoir une vision claire de ce que possède et de ce que doit l'entreprise mais aussi, par la même occasion, de vérifier l'équilibre de l'identité comptable fondamentale. Cette façon de faire est correcte mais elle est difficilement applicable dans la pratique en raison notamment du nombre important d'opérations qu'effectue une entreprise.

C'est pourquoi il doit exister un système permettant d'enregistrer les opérations, de les suivre par ordre chronologique et d'additionner leurs effets, afin d'obtenir l'état de la situation financière d'une entreprise à une date donnée. Ce système repose sur une extension de l'équation fondamentale $\text{Actif} = \text{Capitaux Propres} + \text{Passif}$, par l'introduction de la « **comptabilisation en partie double** » selon les éléments suivants :

1. L'enregistrement d'une opération comptable implique la modification d'au moins deux « comptes », un compte étant un élément de l'état de la situation financière ou de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global. [C'est ce que nous avons fait au chapitre 2 en ne considérant toutefois que l'équation fondamentale (voir page 35)].
2. L'enregistrement d'une opération se traduit par l'augmentation ou la diminution des soldes des comptes appropriés, avec le maintien indispensable de l'identité comptable fondamentale, à savoir $\text{Actif} = \text{Capitaux Propres} + \text{Passif}$.
3. En vue d'organiser efficacement le système comptable (la tenue de livres), l'identité fondamentale est complétée par l'introduction des **débets** et **crédits** en posant comme postulat que les débits sont égaux, à tout moment, aux crédits.

L'équation fondamentale $\text{Actif} = \text{Capitaux Propres} + \text{Passif}$

est complétée par $\text{Débits} = \text{Crédits}$

4. Pour être en mesure d'insérer les débits et les crédits, chaque compte de l'actif (Trésorerie, Stocks, Clients, etc.), du passif (Fournisseurs, Emprunt bancaire, etc.) et des capitaux propres (Capital-actions, Résultats non distribués, etc.) est représenté par un « **compte en T** », avec un côté *débit* situé à gauche et un côté *crédit* situé à droite. L'identité fondamentale peut ainsi être représentée de la manière suivante :

Actif	=	Capitaux propres	+	Passif																																																
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><th colspan="2" style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">Stocks</th></tr> <tr><td style="width: 50%; text-align: center;">Débit</td><td style="width: 50%; text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">+</td><td style="text-align: center;">-</td></tr> <tr><td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">Clients</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Débit</td><td style="text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">+</td><td style="text-align: center;">-</td></tr> <tr><td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">Trésorerie</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Débit</td><td style="text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">+</td><td style="text-align: center;">-</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">etc.</td></tr> </table>	Stocks		Débit	Crédit	+	-	Clients		Débit	Crédit	+	-	Trésorerie		Débit	Crédit	+	-	etc.			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><th colspan="2" style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">Capital-actions</th></tr> <tr><td style="width: 50%; text-align: center;">Débit</td><td style="width: 50%; text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">-</td><td style="text-align: center;">+</td></tr> <tr><td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">Résultats non distribués</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Débit</td><td style="text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">-</td><td style="text-align: center;">+</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">etc.</td></tr> </table>	Capital-actions		Débit	Crédit	-	+	Résultats non distribués		Débit	Crédit	-	+	etc.			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><th colspan="2" style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">Fournisseurs</th></tr> <tr><td style="width: 50%; text-align: center;">Débit</td><td style="width: 50%; text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">-</td><td style="text-align: center;">+</td></tr> <tr><td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; text-align: center;">Emprunt bancaire</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">Débit</td><td style="text-align: center;">Crédit</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">-</td><td style="text-align: center;">+</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">etc.</td></tr> </table>	Fournisseurs		Débit	Crédit	-	+	Emprunt bancaire		Débit	Crédit	-	+	etc.	
Stocks																																																				
Débit	Crédit																																																			
+	-																																																			
Clients																																																				
Débit	Crédit																																																			
+	-																																																			
Trésorerie																																																				
Débit	Crédit																																																			
+	-																																																			
etc.																																																				
Capital-actions																																																				
Débit	Crédit																																																			
-	+																																																			
Résultats non distribués																																																				
Débit	Crédit																																																			
-	+																																																			
etc.																																																				
Fournisseurs																																																				
Débit	Crédit																																																			
-	+																																																			
Emprunt bancaire																																																				
Débit	Crédit																																																			
-	+																																																			
etc.																																																				

5. Par convention, les comptes d'actif sont débiteurs, tandis que les comptes de passif et de capitaux propres sont créditeurs. Il s'en suit qu'un compte d'actif augmente du côté du débit et diminue du côté du crédit. Le corollaire est qu'un compte de passif ou de capitaux propres augmente du côté du crédit et diminue du côté du débit. Quel que soit les comptes impactés lors de l'enregistrement d'une opération, la somme des montants inscrits au débit doit être parfaitement égale à la somme des montants inscrits au crédit.

6. Le solde d'un compte correspond à la différence entre les montants portés au débit du compte et les montants portés au crédit de ce compte. Le total des comptes débiteurs doit toujours être égal au total des comptes créditeurs.

7. Il faut souligner que, comme le compte des résultats non distribués est un compte de capitaux propres donc créditeur, tous les postes qui ont pour effet de les augmenter, à savoir les postes de produits, ont un solde de même signe, soit créditeur ; inversement, tous les postes qui ont pour effet de les diminuer, à savoir les postes de charges, ont un solde de signe contraire, soit débiteur.

Nous présentons une illustration de ce qui vient d'être décrit un peu plus loin, en étudiant les divers documents qui interviennent aux différentes étapes du processus comptable.

A.2 LES JOURNAUX ET LES GRANDS LIVRES

A.2.1 Le journal général, le grand livre général et la balance de vérification

A l'origine de la comptabilisation d'une opération, il y a, en général, un document ou une pièce justificative (contrat, facture, chèque, etc.). Quelques opérations seulement, comme les amortissements ou les dépréciations, ne nécessitent pas l'existence de pièces justificatives.

A partir des pièces justificatives, les opérations sont enregistrées, chaque jour et dans l'ordre chronologique, dans un registre comptable appelé journal. Une entreprise utilise au moins un « **Journal Général** » (JG), qui peut ressembler à ceci¹:

Journal général				
Page 1				
Date	Comptes et explications	Réf.	Débit	Crédit

L'enregistrement d'une opération dans le JG se traduit par une écriture de journal. Voici les étapes à suivre pour faire une écriture au JG.

1. Inscrire la date de l'opération.
2. Dans la colonne Comptes et explications, inscrire le nom du compte à débiter, et le montant correspondant dans la colonne Débit.
3. Dans la colonne Comptes et explications, inscrire le nom du compte à créditer sur la ligne suivante (un peu en retrait), et le montant correspondant dans la colonne Crédit.
4. Faire suivre l'écriture d'une courte explication et des renvois à certains documents, le cas échéant.
5. Ne rien inscrire dans la colonne Référence (Réf.) tant qu'il n'y a pas report au grand livre général (voir plus loin dans cet appendice).

Si nous reprenons les exemples du chapitre 2, après l'enregistrement des écritures, le JG peut être représenté de la façon suivante (aux fins d'illustration, les dates ont été remplacées par des numéros et les pages du chapitre 2 ont été ajoutées) :

¹ Qu'il soit manuel ou informatisé, le principe est le même.

Journal général				
Page 1				
Date	Comptes et explications	Réf.	Débit	Crédit
1	Trésorerie		1 000	
	Mobilier		10 000	
	Emprunt bancaire			8 000
	Capital-actions			3 000
	(pour enregistrer l'acquisition de mobilier de bureau, financée en partie par un emprunt bancaire – chapitre 2 p. 38)			
2	Trésorerie		20 000	
	Emprunt bancaire			20 000
	(pour enregistrer un emprunt bancaire additionnel – chapitre 2 p. 39)			
3	Matériel informatique		7 000	
	Trésorerie			7 000
	(pour enregistrer l'acquisition au comptant d'un ordinateur – chapitre 2 p. 40)			
4	Emprunt bancaire		5 000	
	Trésorerie			5 000
	(pour enregistrer le remboursement partiel de l'emprunt bancaire – chapitre 2 p. 41)			
5	Trésorerie		30 000	
	Honoraires de consultation (produits)			30 000
	(pour enregistrer l'encaissement des honoraires de consultation pour services rendus – chapitre 2 p. 42)			
6	Fournitures diverses		800	
	Intérêts bancaires		1 500	
	Salaire adjointe		1 000	
	Salaire président		3 800	
	Trésorerie			7 100
	(pour enregistrer le paiement de charges diverses – chapitre 2 p. 43)			
7	Placement		5 000	
	Trésorerie			5 000
	(pour enregistrer l'acquisition d'un placement – chapitre 2 p. 45)			

8	Perte latente sur placement		1 000	
	Placement			1 000
	(pour enregistrer la perte de valeur boursière du placement – chapitre 2 p. 46)			
9	Dividendes		15 000	
	Trésorerie			15 000
	(pour enregistrer le versement d'un dividende à l'actionnaire – chapitre 2 p. 47)			

L'enregistrement des opérations au JG présente l'inconvénient de ne pas donner le solde des comptes après la comptabilisation des opérations. Pour connaître ce solde, il faut reporter ces écritures dans un autre registre comptable appelé « **Grand Livre Général** » (GLG). Le GLG comprend tous les comptes utilisés par l'entreprise. Il s'agit de la représentation des comptes en T décrite précédemment. On y trouve un compte pour chaque élément d'actif, de passif, de capitaux propres, de produits et de charges. Dans ce registre comptable, un tableau est consacré à chaque compte, où il est identifié par un intitulé et un numéro. Les comptes suivent habituellement l'ordre de présentation des états financiers. L'ensemble de ces comptes constitue ce que l'on appelle le plan comptable².

Un compte au GLG peut ressembler à ceci :

Nom : Compte _____					
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde

Pour reporter les écritures au GLG³, il convient de suivre les étapes suivantes, en commençant par les écritures de la colonne Débit.

1. Dans le GLG, localiser le compte où l'on reportera le débit de l'écriture de journal.
2. Inscrire la date de l'opération dans le compte du GLG.
3. Inscrire au débit du compte le montant qui figure dans la colonne Débit du JG et calculer le nouveau solde.
4. Inscrire dans la colonne Référence (Réf.) du GLG le nom du JG ou du journal spécialisé (voir plus loin dans cet appendice) et le numéro de la page où se trouve l'écriture.
5. Revenir au JG et inscrire dans la colonne Référence (Réf.) le numéro du compte du GLG dans lequel on a fait le report.

² Le numéro de compte dépend du plan comptable qui, au Canada, n'est pas standardisé. C'est pourquoi aucun numéro de compte n'a été indiqué dans l'extrait du GLG après les reports présentés ci-après.

³ Dans un système informatisé, ces reports se font de manière automatisée.

Il faut répéter les étapes 1 à 5 avec les écritures de la colonne Crédit.

Voici un extrait du GLG après les reports (les dates des opérations ont été remplacées par des numéros) :

Nom : Trésorerie			Compte #		
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde
1	JG-1		1 000		1 000 dt
2	JG-1		20 000		21 000 dt
3	JG-1			7 000	14 000 dt
4	JG-1			5 000	9 000 dt
5	JG-1		30 000		39 000 dt
6	JG-1			7 100	31 900 dt
7	JG-1			5 000	26 900 dt
9	JG-1			15 000	11 900 dt

Nom : Mobilier			Compte #		
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde
1	JG-1		10 000		10 000 dt

Nom : Matériel informatique			Compte #		
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde
3	JG-1		7 000		7 000 dt

Nom : Placement			Compte #		
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde
7	JG-1		5 000		5 000 dt
8	JG-1			1 000	4 000 dt

Nom : Emprunt bancaire			Compte #		
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde
1	JG-1			8 000	8 000 ct
2	JG-1			20 000	28 000 ct
4	JG-1		5 000		23 000 ct

Nom : Capital-actions					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
1	JG-1			3 000	3 000 ct	

Nom : Honoraires de consultation (produits)					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
5	JG-1			30 000	30 000 ct	

Nom : Fournitures diverses (charges)					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
6	JG-1		800		800 dt	

Nom : Intérêts bancaires (charges)					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
6	JG-1		1 500		1 500 dt	

Nom : Salaire adjointe (charges)					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
6	JG-1		1 000		1 000 dt	

Nom : Salaire président (charges)					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
6	JG-1		3 800		3 800 dt	

Nom : Perte latente sur placement					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
8	JG-1		1 000		1 000 dt	

Nom : Dividendes					Compte #	
Date	Réf.	Description	Débit	Crédit	Solde	
9	JG-1		15 000		15 000 dt	

Après le report au GLG, il faut établir une « **Balance de Vérification** » (BV). Celle-ci, en deux colonnes, contient la liste complète des comptes de l'entreprise avec leur solde (souvent présentée dans l'ordre des numéros de comptes). Une colonne est attribuée aux soldes débiteurs et une autre aux soldes créditeurs. Le total de la colonne Débit doit être égal au total de la colonne Crédit. La BV permet de vérifier que l'équilibre de l'identité comptable fondamentale a été préservé au cours de l'enregistrement de toutes les opérations. Il est inutile d'établir des états financiers si l'égalité n'est pas respectée puisque, dans ce cas, il y a manifestement erreur.

Voici la BV de l'entreprise prise comme exemple au chapitre 2 :

	Débit	Crédit
Placement (actif)	4 000 \$	
Mobilier (actif)	10 000 \$	
Matériel informatique (actif)	7 000 \$	
Trésorerie (actif)	11 900 \$	
Capital-actions (capitaux propres)		3 000 \$
Emprunt bancaire (passif)		23 000 \$
Honoraires de consultation (produits)		30 000 \$
Fournitures diverses (charges)	800 \$	
Intérêts bancaires (charges)	1 500 \$	
Salaire adjointe (charges)	1 000 \$	
Salaire président (charges)	3 800 \$	
Perte latente sur placement (charges)	1 000 \$	
Dividendes (capitaux propres)	15 000 \$	
Total	<u>56 000 \$</u>	<u>56 000 \$</u>

Si la BV est en équilibre, on peut préparer ensuite les états financiers, en attribuant chacun des comptes à l'état financier approprié. Notons que les états financiers établis à partir de la BV présentée ci-dessus figurent au chapitre 2.

A.2.2 Les journaux spécialisés

Si les entreprises enregistraient toutes les opérations uniquement à l'aide du JG, le travail de tenue de livres serait inefficace. Les entreprises possèdent donc d'autres registres comptables pour enregistrer les opérations très courantes. Ce sont des journaux spécialisés (ou auxiliaires), généralement subdivisés en modules. Les logiciels comptables suivent la même logique, mais en utilisant des écrans de saisie qui reprennent essentiellement les mêmes informations, tout en les présentant différemment. Voici ces modules.

Le journal des ventes

Le journal des ventes regroupe toutes les opérations relatives à la vente et à la facturation des clients. On peut l'illustrer de la façon suivante :

Journal des ventes								
Date	N° de facture	Nom du client	Réf.	Banque Dt	Clients Dt	Ventes Ct	TPS à payer Ct	TVQ à payer Ct

Ainsi, l'écriture d'une vente à crédit est enregistrée de la façon suivante dans le journal des ventes :

Journal des ventes								
Date	N° de facture	Nom du client	Réf.	Banque Dt	Clients Dt	Ventes Ct	TPS à payer Ct	TVQ à payer Ct
10-10-17	V-136	Jean Cousineau			114,98	100,00	5,00	9,98

Chaque ligne représente une écriture. Toutefois, dans ce type de journal, c'est l'intitulé de la colonne qui nous indique le débit et le crédit. À la fin du mois, il faut faire le total des colonnes et reporter chacun des totaux au GLG. On y inscrit la référence dans la colonne appropriée (JV-12, par exemple), tandis qu'on inscrit au journal des ventes le numéro de compte du GLG sous le total de la colonne où le report a été fait (système à double renvoi). Il faut s'assurer que le total des colonnes Débit est égal au total des colonnes Crédit. Avec un logiciel comptable, le mécanisme de report se fait automatiquement, ce qui permet de gagner du temps et d'éviter des erreurs de nature arithmétique.

Le journal des achats

Le journal des achats comprend les opérations d'achats de marchandises et d'autres opérations connexes. Ce journal peut être représenté comme suit :

Journal des achats							DIVERS		
Date	Nom du fournisseur	Réf.	Achats Dt	TPS à recevoir Dt	TVQ à recevoir Dt	Fournisseur Ct	Nom du compte	Réf.	Montant Ct ou Dt
10-10-17	Louis Faucher		100,00	5,00	9,98	114,98			
11-10-17	Mobilex			20,00	39,90	459,90	Mobilier		400,00 dt

Dans ce journal, on peut enregistrer des achats ne portant pas sur des marchandises : une colonne Divers permet d'indiquer le nom du compte affecté. Dans cet exemple, il s'agit de l'acquisition de mobilier de bureau faite à crédit le 11 octobre 2017. Nous ne pouvons faire le report en bloc du montant total de la colonne Divers au GLG puisqu'il s'agira de comptes différents. En revanche, pour les autres colonnes, le fonctionnement est le même que celui du journal des ventes. Les mêmes remarques s'appliquent lorsqu'un logiciel comptable est utilisé.

Le journal des encaissements

Le journal des encaissements (ou recettes) sert à comptabiliser toutes les opérations qui font augmenter le compte de trésorerie. En voici un exemple, avec l'encaissement d'un compte client :

Journal des encaissements					DIVERS		
Date	Nom du client	Réf.	Trésorerie Dt	Clients Ct	Nom du compte	Réf.	Montant Ct ou Dt
11-10-17	Yvon Dupuis	V-12	1 149,75	1 149,75			

Le journal des décaissements

Les décaissements (ou débours) sont aussi des opérations récurrentes, pour lesquelles il existe un journal. On trouve dans le journal des décaissements toutes les opérations qui diminuent le compte de trésorerie, donc toutes les opérations pour lesquelles le compte Trésorerie est crédité. Ce journal est utilisé pour enregistrer le paiement des fournisseurs et tous les autres décaissements de l'entreprise. On peut l'illustrer de la façon suivante :

Journal des décaissements					DIVERS		
Date	Nom du fournisseur	N° du chèque	Trésorerie Ct	Fournisseurs Dt	Nom du compte	Réf.	Montant Ct ou Dt
10-10-17	Gilles Gagnon	035	229,95	229,95			
10-10-17	Po. Prio	036	455,70		Loyer		455,70 dt

Dans cet exemple, apparaissent le paiement du fournisseur Gilles Gagnon et le paiement du loyer d'octobre à Po. Prio.

Le journal des salaires

Comme son nom l'indique, le journal des salaires réunit l'information relative aux salaires, aux retenues à la source ainsi qu'aux charges sociales⁴ assumées par l'entreprise. Le journal des salaires peut être représenté de la façon suivante :

Journal des salaires								
Période	Employé	Salaires brut Dt	RETENUES À LA SOURCE (ou Déductions À la Source – DAS)				TOTAL DAS à payer	Salaires net à payer Ct
			Impôt fédéral à payer Ct	Impôt provincial à payer Ct	RRQ à payer Ct	A.E. à payer Ct		

Les logiciels comptables compilent l'information ci-dessus et recensent également les heures, les taux horaires, etc. Habituellement, les retenues à la source y sont calculées automatiquement.

Les opérations qui ne sont pas spécifiquement couvertes par les journaux spécialisés qu'utilise l'entreprise sont comptabilisées dans le JG. On y trouve par exemple les écritures relatives à la vente d'immobilisations ou de placements, à la correction d'une opération mal enregistrée, ainsi que les écritures de régularisation de fin de période. L'entreprise qui utilise tous les journaux spécialisés décrits précédemment se sert uniquement du JG pour les écritures non récurrentes.

A.2.3 Les grands livres auxiliaires

Outre le GLG, d'autres registres comptables facilitent la gestion de l'entreprise. Parmi les plus utilisés, on trouve le grand livre auxiliaire des clients et le grand livre auxiliaire des fournisseurs. Ces livres auxiliaires, qui renferment respectivement les comptes individuels des clients et ceux des fournisseurs d'une entité, correspondent aux comptes collectifs Clients et Fournisseurs du GLG.

Le grand livre auxiliaire des clients

Le grand livre auxiliaire des clients est un registre où figurent le compte individuel de chaque client, son nom et le montant qu'il doit. Ce registre est habituellement classé par ordre alphabétique des clients. Un numéro est attribué à chacun d'entre eux.

Au GLG figure le compte général ou collectif Clients. Ce compte correspond au total des comptes individuels des clients. Le solde de ce compte, qu'on retrouve dans la BV, est utilisé pour préparer l'état de la situation financière.

Le grand livre auxiliaire des clients est établi de la même façon que le compte

⁴ Dans un souci de simplification, les charges sociales ne figurent pas dans le modèle de journal des salaires présenté ci-après.

Clients. Lorsque le client achète des marchandises à crédit, le poste Clients est débité. Dans le grand livre auxiliaire des clients, son compte est également débité, et le solde exigible est mis à jour. Lorsque le client règle son compte, le poste Clients est crédité. Son compte est alors crédité dans le grand livre auxiliaire des clients, et le solde y est mis à jour.

Le grand livre auxiliaire des clients sert donc à connaître le montant à recevoir de chaque client et permet d'établir les états de compte mensuels. Ce registre sert aussi de moyen de contrôle, car il permet d'établir mensuellement la liste des comptes clients, d'en faire le total et de vérifier si ce total correspond au solde figurant au GLG.

Voici à quoi ressemble le grand livre auxiliaire des clients :

Grand livre auxiliaire des clients						
Nom du client : Marcel Faucher				Numéro : 180		
Date	Détails	Réf.	Débit	Crédit	Dt ou Ct	Solde
31-05-17					Dt	14 500,28
03-06-17	Facture n° 1080, 2/10, n/30	JV-6	8 300,23		Dt	22 800,51
14-06-17	Facture n° 1148, n/30	JV-6	2 400,00		Dt	25 200,51
26-06-17		JE-8		14 500,28	Dt	10 700,23
30-06-17	Facture n° 1184	JV-6	8 914,00		Dt	19 614,23

Notons que, quel que soit le livre comptable utilisé pour enregistrer les opérations, chaque fois qu'une opération touche le compte Clients, il faut immédiatement mettre à jour le compte du client en question dans le grand livre auxiliaire des clients.

Le grand livre auxiliaire des fournisseurs

Le grand livre auxiliaire des fournisseurs est un registre où figurent le compte individuel de chaque fournisseur, son nom et le montant qui lui est dû. Ce registre est habituellement classé par ordre alphabétique des fournisseurs. Un numéro est attribué à chacun d'entre eux.

Au GLG figure un compte général ou collectif Fournisseurs. Ce compte correspond au montant total des comptes individuels des fournisseurs. Le solde de ce compte, qu'on retrouve dans la BV, est utilisé pour préparer l'état de la situation financière.

Le grand livre auxiliaire des fournisseurs est établi de la même façon que le compte Fournisseurs. Quand l'entreprise achète des marchandises à crédit, le poste Fournisseurs est crédité. Dans le grand livre auxiliaire des fournisseurs, son compte est alors crédité, et le solde qu'on lui doit est mis à jour. Lorsque l'entreprise règle son compte, le poste Fournisseurs est débité. Son compte est alors débité dans le grand livre auxiliaire des fournisseurs, et le solde est mis à jour.

La mise à jour quotidienne des comptes individuels est nécessaire pour contrôler les montants payables aux fournisseurs et les dates de paiement. Les comptes individuels permettent de vérifier l'exactitude des relevés de comptes reçus des fournisseurs. La somme des comptes individuels correspond au total du solde du compte collectif figurant au GLG. Le grand livre auxiliaire des fournisseurs permet d'établir la liste des comptes fournisseurs. Voici un exemple de ce qu'on peut trouver dans ce registre :

Grand livre auxiliaire des fournisseurs						
Nom du fournisseur : Louis Bélanger				Numéro : 50		
Date	Détails	Réf.	Débit	Crédit	Dt ou Ct	Solde
31-05-17					Ct	29 000,56
03-06-17		JA-6		16 600,46	Ct	45 601,02
14-06-17		JA-6		4 800,00	Ct	50 401,02
26-06-17		JD-8	29 000,56		Ct	21 400,46
30-06-17		JA-6		17 828,00	Ct	39 228,46

Comme dans le cas du grand livre auxiliaire des clients, quel que soit le livre comptable utilisé pour enregistrer les opérations, chaque fois qu'une opération touche le compte Fournisseurs, il faut immédiatement mettre à jour le compte du fournisseur en question dans le grand livre auxiliaire des fournisseurs.